

A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
(numéro d'entreprise 0409.395.428)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2009 - EXERCICE 2008
LUNDI 20 AVRIL 2009 A 19.00 HEURES
TRIBUNE VIP DE LA GANTOISE AA GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A 9050 GENTBRUGGE

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Michel LOUWAGIE qui souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. Appel nominal des délégués de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et des mandats fédéraux

Sont présents: Michel LOUWAGIE - président FRBN;
Wouter GEORGES- secrétaire-général FRBN;
Christian LIPPENS - conseiller juridique;

VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:
NATATION:

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE

Conseil d'Administration

Conseil d'Administration

Georges STRAETEMANS - vice-président
Gérard JANSSEN
Dirk CALUS

Paul EVRARD - vice-président
Yves HERMANS
Christiane DE SCHEPPER

Membres

Membres

Rommy BUGGENHOUT
Gentil NOENS
Roland TACK

Jean FINET
Francis MERCIER
Jean-Pol AUVERDIN
Cathy VANKEMEULEN

A remis une procuration: monsieur Martin DE MEESTER à monsieur Georges STRAETEMANS.

Le secrétaire-général Wouter GEORGES passe au contrôle du droit de vote qui présente 15 votants valables. Par conséquent 10 voix sont requises pour une majorité de 2/3 et 8 voix pour une majorité absolue.

2. Admissions, démissions et exclusions de membres

Fin de mandat et démissionnaire:
Madame Rosemay DEPONTHIEUX

Est admis comme membre:
Monsieur Jean FINET

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 18 avril 2008

Pas de remarques. Le procès-verbal est approuvé.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2009 - EXERCICE 2008
LUNDI 20 AVRIL 2009 A 19.00 HEURES
TRIBUNE VIP DE LA GANTOISE AA GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A 9050 GENTBRUGGE

4. Approbation du rapport de gestion 2008

Pas de remarques par écrit, le rapport est approuvé.

5. Situation financière de l'association en 2008 et rapport des vérificateurs.

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2008 établis par le secrétaire-général Wouter GEORGES ont été envoyés à tous les membres avec l'ordre du jour ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes.

Le résultat du compte d'exploitation est en équilibre après les amortissements. L'exercice est clôturé avec un déficit de € 22.000 après comptabilisation des gains financiers et des charges financières.

Le secrétaire-général Wouter GEORGES fait lecture du rapport des vérificateurs.

Étaient présents: messieurs Jacques MASSCHELEIN, VAN ERUM Kris et André HIERNAUX, monsieur Bert DE BORREL s'est excusé.

Le président Michel LOUWAGIE donne plusieurs précisions sur le résultat de l'exercice.

D'une part les excellents résultats sportifs ont engendré une hausse importante des frais généraux remboursés aux athlètes. De plus les pertes financières, dues à la crise financière et économique, ont provoqué pour une grande part une influence négative sur le résultat final.

D'autre part le président Michel LOUWAGIE se réjouit de la venue du nouveau partenaire principal PRIMO qui a assuré d'importants moyens financiers.

En outre une adaptation de l'aide financière aux fédérations régionales s'avérait plus que nécessaire dans le cadre de l'assainissement des finances de la FRBN.

L'Assemblée Générale décide d'approuver le bilan et le compte d'exploitation et donne décharge au Conseil d'Administration et félicite aussi le secrétaire-manager Wouter GEORGES pour l'excellente tenue des livres.

6. Décharge des décisions de gestion aux administrateurs pour l'exercice 2008.

Après l'approbation du rapport de gestion (voir point 4) l'Assemblée Générale donne décharge au Conseil d'Administration pour les décisions de gestion.

7. Désignation de quatre vérificateurs aux comptes et deux suppléants pour l'exercice 2009.

Messieurs Kris VAN ERUM et Robert DOOMS sont désignés comme vérificateurs de la Vlaamse Zwemfederatie (suppléant: M. DE WITTE), la Fédération Francophone Belge de Natation désignera les vérificateurs Francophones lors de leur prochaine Assemblée Générale (mars 2010).

8. Proposition de budget 2009.

Le budget établi par le secrétaire-général Wouter GEORGES est examiné et présente un bénéfice pour cette année. Monsieur Roland TACK souhaite connaître la clef de partage pour l'aide aux fédérations régionales en fonction du résultat du compte d'exploitation.

Le président Michel LOUWAGIE donne plus de précisions au sujet des raisons qui ont suscité cette adaptation, principalement pas, et seulement pas, la crise financière actuelle (SICAVS) mais surtout la croissance des bourses pour nageurs grâce à leurs bonnes performances sportives

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2009 - EXERCICE 2008
LUNDI 20 AVRIL 2009 A 19.00 HEURES
TRIBUNE VIP DE LA GANTOISE AA GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A 9050 GENTBRUGGE

9. Entérinements Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts, les membres suivants sont confirmés dans leur mandat pour une durée d'un an :
Paul EVRARD - Yves HERMANS - Christiane DE SCHEPPER - Georges STRAETEMANS - Gérard JANSSEN - Dirk CALUS.

10. Interpellations.

Néant

11. Modifications aux statuts

Les modifications suivantes aux statuts sont approuvées:

Article 6 – Admission des membres

6.1. Tout membre doit satisfaire aux conditions:

a) être mandaté *et licencié* par une fédération régionale ou disposer d'un mandat national en qualité de président;

6.3. La liste des membres sera ~~déposée annuellement au greffe du Tribunal du Commerce compétent et~~ mise à jour au registre, *conservé au siège de l'association.*

Article 9 - Membres

Le Conseil d'Administration fixe leurs *pouvoirs.*

Article 11 - Convocations

11.1. L'Assemblée Générale se tient au moins une fois chaque année au plus tard huit semaines après la dernière Assemblée Générale des deux fédérations régionales.

11.2. La date de l'Assemblée Générale est fixée et ~~annoncée~~ *communiquée* par le Conseil d'Administration au moins deux mois à l'avance.

11.4. Les convocations ~~par écrit~~ sont envoyées soit par la poste, *par fax ou par email soit par avis remis à domicile.*

Article 12 - Vote

12.1. Tous les membres présents ou représentés ont une voix.

Article 14 - Décisions

14.6. Ce registre est conservé au siège ~~social~~ *de l'association* où tous les membres peuvent en prendre connaissance mais sans déplacement du registre.

Article 15 – Election du président

15.4. Lorsque le président n'est pas élu au premier tour de scrutin, il y a ballottage.

A cette fin, les candidats non élus au premier tour seront placés dans l'ordre des voix qu'ils ont obtenues au premier tour *en écartant le candidat qui a obtenu le moins de voix.*

15.5. Si aucun des candidats en ballottage n'obtient la majorité requise au deuxième tour, on procédera à un troisième tour de scrutin en écartant le candidat qui a obtenu le moins de voix *au deuxième tour.*

Cette procédure sera appliquée à tous les tours de scrutin suivants si aucun candidat n'obtient la majorité requise.

Article 16 - Composition

16.1. Le Conseil d'Administration se compose d'un président *fédéral* bilingue et de six membres : ~~trois le président et deux~~ membres du Conseil d'Administration de la Fédération Francophone Belge de Natation et ~~trois le président et deux~~ membres du Conseil d'Administration de la Vlaamse Zwemfederatie, auxquels ~~est adjoints~~ un secrétaire-général ~~et un secrétaire-manager appointés, tous deux,~~ bilingue, *appointé* et sans voix délibérative.

16.3. La durée du mandat des administrateurs est fixée à ~~un~~ *deux ans.*

16.5. Les administrateurs sont nommés et ~~révocables~~ *révoqués* par l'Assemblée Générale.

16.6. Les administrateurs ~~sortants~~ sont rééligibles sauf opposition ~~du composant de la fédération régionale~~ dont ils font partie.

16.7. La fonction de président est incompatible avec une fonction dirigeante au sein d'une fédération régionale.

Article 17 - Pouvoirs

17.2. Le Conseil d'Administration est en outre compétent pour:

b) ~~instituer et~~ organiser des championnats nationaux, des challenges et des matches internationaux;

c) ~~homologuer instituer~~ des records de Belgique ~~et les homologuer~~;

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2009 - EXERCICE 2008
LUNDI 20 AVRIL 2009 A 19.00 HEURES
TRIBUNE VIP DE LA GANTOISE AA GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A 9050 GENTBRUGGE

17.4. Les actes engageant l'association en dehors de la gestion ordinaire ou journalière, sont signés par le président sans avoir à se justifier vis-à-vis des tiers les pouvoirs donnés à cette fin par le Conseil d'Administration.

17.5. Tous les actes de gestion ordinaire ou journalière sont valablement accomplis par le secrétaire-général, ou par le secrétaire-manager ou même par un tiers, associé membre ou non, que le Conseil d'Administration peut déléguer, sous sa responsabilité, à cette fin.

Article 18 - Décisions

18.3. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Un document récapitulatif de toutes les modifications approuvées des statuts et du règlement d'ordre intérieur sera transmis aux deux fédérations régionales.

12. Membres d'Honneur et Membres Emérites.

Monsieur Hugo VICTOOR est nommé Membre Emérite pour sa carrière de dirigeant au sein de la FRBN et de la VZF.

Monsieur Willy FRAIPONT est nommé Membre d'Honneur pour sa carrière de secrétaire-général de la FRBN.

* * * * *

Le président Michel LOUWAGIE rappelle tous les aspects positifs de l'année écoulée mais il souligne plus particulièrement la bonne entente entre les deux fédérations régionales et le meilleur fonctionnement des Commissions Sportives.

Les priorités des prochaines années se situeront principalement dans la poursuite de la stabilité financière et de progrès sportifs et le président espère que toutes parties concernées s'engageront dans cette voie.

Le président Michel LOUWAGIE poursuit son discours en rappelant l'obtention du prestigieux trophée « Sport et Jeunesse » remis à la Fédération Royale Belge de Natation par le Comité International Olympique. Il remercie tous ceux qui ont contribué à l'épanouissement de nos activités en faveur de la jeunesse.

Grâce à l'initiative du secrétaire-général Wouter GEORGES et à la plus grande satisfaction du président Michel LOUWAGIE, un nouveau sponsor principal a conclu un accord avec la FRBN. A cette occasion le président fédéral Michel LOUWAGIE remercie tous les sponsors - ALL SPORT SPEEDO / LOTERIE NATIONALE / GIA CATARO / VARITECH / COCA-COLA et le COIB - pour leur soutien très apprécié à la FRBN.

Le président confirme ses plus hautes espérances sur le plan sportif vu les performances internationales des équipes Belges de natation. Au niveau national une réorganisation des Championnats de Belgique Natation a été effectuée.

Les activités des équipes nationales de jeunes en water-polo ont été élargies et la participation de ces équipes de jeunes en compétition nationale s'avère très positive

Avant de clôturer la séance, le président Michel LOUWAGIE, à titre personnel et au nom de ses prédécesseurs, tient à faire un court hommage au secrétaire-général Willy FRAIPONT pour ses loyaux services durant ses 26 ans de carrière et qui a pris sa retraite à partir du 01/08/2009.

Il remercie finalement tous les membres présents qui se sont engagés durant toute l'année et clôture après tous ces points l'assemblée générale à 19.45 heures.

Le rapporteur,
Wouter GEORGES
Secrétaire-général.

Michel LOUWAGIE,
Président.